

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS422

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« d'apporter »,

le mot :

« apporte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel